

l'Orient, les rues principales sont couvertes par des voûtes. Il en est de même à Jérusalem. Le marché public ou *Souk*, en particulier, se compose de trois belles galeries antérieures aux Croisades (2), et dont les arcatures sont légèrement ogivales, selon l'antique usage de la Syrie. Ces trois galeries communiquent entre elles par des passages latéraux. Or, dans la plus fréquentée, celle du centre, qui porte le nom de *Souk el Attarin*, on trouve, de distance en distance, sur la retombée des arcs doubleaux, ces inscriptions gravées sur la pierre en grands caractères gothiques du douzième siècle :

—S. ANNA—SCA ANNA—ANNA

C'est le nom du sanctuaire de Sainte-Anne de Jérusalem.

Une très savante étude de M. Clermont-Ganneau, ancien chancelier du Consulat de France, récemment publiée dans le *Musée archéologique*, établit avec une rare sagacité que cette inscription est la marque officielle de la concession faite par les Rois de Jérusalem à l'abbaye de Sainte-Anne, d'un droit sur les revenus de ce marché.

Les revenus ont cessé, depuis de longs siècles, d'être payés au Sanctuaire ; mais, grâce à l'immobilité orientale, le marché est resté avec ses voûtes, et l'inscription s'y lit encore et fait tressaillir le cœur du pèlerin.

Ces richesses et la protection royale devaient naturellement donner à Sainte-Anne une splendeur particulière. Le nombre de ses Religieuses s'augmenta, en effet, jusqu'à former une commu-